

safac  
N°58 6F

# Polytipe de CHAUDRONNERIE



LES <sup>MOURES</sup> <sub>ET LES</sub> EMPREINTEES



Isabelle Idoux  
Responsable de l'ensemble traditionnel  
**Les Chenevots** de St André les Vergers (10)

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs  
de Folklore et Arts  
Champenois**  
Rumilly-lès-Vaudes  
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

**Gérant**  
Jean Daunay

**Conseiller technique**  
Gilbert Roy

**Conseiller rédactionnel**  
Jean Déquilly

**CCP Safac 16.832.44 Paris**

**Abonnements**

De soutien	30 f
Simple	20 f
Etranger	50 f
Bienfaiteur	100 f

**Points de vente**  
Jean Daunay  
Rumilly-lès-Vaudes  
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes  
Au Point du Jour  
1, rue Urbain-IV - 10000 Troyes

**OCTOBRE 77**  
numéro 58

#### LES EMPIRIQUES

**Enquête :**  
R. Delvincourt  
J. Durand

**Photos :**  
Gilbert Roy

**Maquette :**  
Gilbert Roy

Impression Offset  
Imprimerie SONODA - TROYES  
Dépôt légal 1977 N° Reg. 732  
Commission Paritaire N° 53035

Reproduction interdite  
sauf autorisation de l'Editeur

De nombreux auteurs ont encore la facheuse habitude de confondre Empirique et Charlatan.

Traditionnellement la différenciation est pourtant fort simple, même simpliste :

Un charlatan se fait payer pour administrer une potion-miracle.

Un empirique tente de soigner avec les « secrets » qui lui ont été transmis sans jamais réclamer d'honoraire. Tout au plus peut-il accepter un don du patient guéri.

Certes, les remèdes de l'un et de l'autre nous laissent perplexes. Pourtant, de même que l'alchimiste nous a donné la Chimie, l'empirique a créé la Médecine.

Qui plus est de nombreux « remèdes empiriques » se révèlent, à l'analyse, contenir des agents actifs...

Peut-être ce petit historique aidera-t-il à les mieux comprendre et aussi à les réhabiliter.

G. ROY.



# LES MIREURS D'URINES

Il y a à peine 150 ans, la médecine ne connaissait, comme moyen d'investigation pour juger de la santé d'un malade, que de deux procédés : la prise de pouls et l'observation des urines.

Les battements du cœur par la prise du pouls furent observés dès la plus haute antiquité, et les Chinois surent même distinguer de nombreuses variations de pulsations.

En ce qui concerne l'examen des urines, on en trouve mention dans les papyrus égyptiens et sur les tablettes d'argiles assyriennes.

Préludons par un bref rappel de l'histoire de la médecine. Cela ne sort qu'en apparence de notre propos, car les faits rapportés seront mieux compris s'ils sont placés dans le contexte d'une époque.

**A l'époque biblique**, la physiologie de la nutrition se réduit chez les Juifs à cette phrase :

*Tout ce qui entre dans la bouche va dans le ventre, puis est jeté dans les lieux secrets.*

Cette courte et simpliste définition peut donner un certain sens à l'étude des excréments et des urines.

**Hippocrate**, né dans l'île de Cros en 460 av. J.C. est considéré comme le père de la médecine (Qui ne connaît le Serment d'Hippocrate ?). Son système repose sur le principe de l'altération des humeurs. Des volumes entiers du **Corpus hippocratique** étudient le volume, l'aspect, l'odeur, le sédiment et les différentes altérations des urines.

**Aristote**, né à Stagire, en Macédoine en 384 av. J.C. (on le désigne souvent sous le nom de **Stagirite**) fit des dissections animales et en tira des conclusions assez hasardeuses pour le corps humain. Les reins - enseigne-t-il (mais qu'a-t-il pas enseigné !) - filtrait l'urine du sang grâce à la chaleur accumulée dans la capsule graisseuse qui les coiffe. L'urine passe par les uretères dans la vessie, d'où elle est éliminée par l'urètre. Définition somme toute assez valable, et qui montre à quel degré

de connaissance anatomique on était alors parvenu.

Et voici la fameuse **Ecole d'Alexandrie**, née en 332 av. J.C., elle connut de grands médecins dont l'érudition est basée sur le sens pratique. Citons **Hérophile** et son « *Traité du pouls* », **Aristogène** et **Dioscoride de Phacas**, **Erasistrate** dont on cite volontiers ce trait de bon sens et d'humour :

Appelé un jour auprès d'un malade et entendant celui-ci ronfler, il s'écria :

*J'entends dans cette maison le meilleur médecin !*

L'**Ecole empirique** fut fondée à Alexandrie entre 270 et 220 av. J.C. Pour pénétrer les causes secrètes des maladies, les Empiriques se fondaient sur trois principes. C'est ce qu'un des leurs, **Glaucias**, a nommé le **Trépied** : observations fréquentes - observations étrangères - principe d'analogie. Ainsi, les Empiriques eurent le mérite de faire table rase des connaissances médicales traditionnelles pour ne tenir compte que de l'observation (selon Hippocrate). Ils ont donc fait œuvre scientifique.

**Galien** vint beaucoup plus tard. Il est né à Pergame en 131 de notre ère. Cet illustre médecin grec était resté fidèle aux conceptions d'Aristote (en particulier sur l'anatomie humaine) et aux principes hippocratiques de la médecine, quoi qu'en dise le vers fameux :

*Hippocrate dit oui, mais Galien dit non.*

Ayant fait ce rapide survol de la question médicale dans l'Antiquité, c'est avec le Moyen-Age que nous allons aborder le sujet plus précis qui nous préoccupe.

**Le Moyen-Age a connu ses mireurs d'urines.**

Comment procédaient-ils ? On ne connaissait pas alors le tube à essais, non plus que le prosaïque verre à pisse des modernes gens de laboratoire. L'urine était observée, par transparence, dans le **matula**, autrement dit, le **vase de nuit**.

On jugeait ainsi de l'aspect des urines, de la couleur, de la limpidité, et

on observait surtout les « contenta », c'est-à-dire les sédiments. Un moine du 7<sup>e</sup> siècle **Théophile dit Protospatharios**, est l'auteur de travaux importants sur la séméiologie uroscopique. Arabes, Salernitains et Byzantins, trouvèrent dans ses travaux une base pour de nouvelles observations. Mais c'est surtout au 14<sup>e</sup> siècle, avec **Johannès Actuarius** et son important traité le « Peri ourou », que l'examen des urines prendra un caractère presque scientifique. En effet, Actuarius, qui était médecin, consacra 46 chapitres de son traité à la valeur séméiologique de l'examen des contenta dans les urines. Mais écoutons-le plutôt :

*La science des urines est plus rapide et plus sûre que celle du pouls, car elle place tout sous nos yeux, tandis que l'autre subordonne tout au toucher. Or, il semble bien qu'il soit plus facile à juger sur ce qu'on voit que d'après ce qu'on touche.*

Monsieur le professeur **Cheymol**, de la Faculté de Médecine de Paris, pharmacien chef honoraire des Hôpitaux, nous livre dans une vaste étude sur le même sujet, deux judicieuses observations. La première est celle-ci : de l'uroscopie raisonnée, qui n'était qu'un moyen, on est passé insensiblement au 12<sup>e</sup> siècle à l'uromanie, voire à l'uromancie. Et le miroir d'urine - c'était généralement un médecin (1) - eut beau jeu car - et ceci nous mène à la seconde observation du professeur Cheymol - les prescriptions de l'Eglise concernant l'horreur du sang, le devoir pour le clergé de soigner les âmes, non les corps... allaient faire de lui un spécialiste. On distingua alors en effet trois personnes distinctes préposées aux soins médicaux : le **fysicien** (physicien) ou **mieureur d'urines**, le **chirurgien de robe longue** et le **barbier-chirurgien**, un laïc en robe courte.

Parmi les célèbres médecins des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles qui se sont intéressés à l'uroscopie, nous citerons deux maîtres arabes, **Rhazès** et **Avicenne**, les maîtres salernitains **Musandinus**, **Salernus**, **Urson**, **Maurus**, mais aussi un français célèbre, **Gilles de Corbeil**, né en 1140, médecin de Philippe Auguste et chanoine de Notre-Dame. Ce savant a écrit un poème sur les urines, « *Carmina de urinarum Judiciis* », 352 vers, tendant à démontrer l'excellence de l'examen des urines pour le diagnostic et le pronostic des maladies.

Des vers sur les urines !

Certains biologistes contemporains - par ailleurs très sérieux - ont aussi cultivé la muse sur ce prosaïque sujet. Tel **Méhu** (Camille) que l'urine a conduit, selon ses dires, jusqu'à l'Académie... Mais ce Méhu était un joyeux farceur,

et son petit quatrain n'avait d'autre but que de divertir un peu son ami Tanret.

Tout autre était le poème de Gilles de Corbeil, qui servit de base d'études vraiment sérieuses à ses élèves et à une foule d'écoliers, avant même que l'auteur ait pu le corriger. Gilles a écrit dans la préface de son poème du pouls :

*Nous avons un très grand nombre de traités sur la science des urines, mais ils sont tous mal ordonnés et obscurs. C'est ce qui nous a engagé, dans l'intérêt de nos élèves, à en composer un autre plus concis et plus clair. Malheureusement ce livre est sorti de nos mains avant que nous ayons pu le revoir et le corriger. Comme un avorton il a vu le jour inopinément, avant l'heure fixée pour sa naissance.*

Ce savant médecin tenait beaucoup à sa muse - parfois polémique - puisqu'il a aussi écrit une satire en 6 000 hexamètres, « *Ierapigra ad purgandos prelatos* » (de ieros, sacré et picros, amer) ce qui veut dire probablement « médecine amère pour personnage sacré ».

Gilles de Corbeil (né à Corbeil) étudia à Salerne, ville qui possédait alors une célèbre école de médecine. Son « *Carmina de urinarum Judiciis* » (chant sur l'appréciation des urines), œuvre de jeunesse, est un rappel d'aphorismes tirés d'écrits anciens : les traités des urines de Maurus et d'Urson. Gilles de Corbeil a aussi écrit un traité, très en avance pour son époque, sur les signes et symptômes des maladies.

Notons encore qu'en ce douzième siècle, plusieurs conciles (Latan, Montpellier, Tours, également le concile de Paris tenu en 1212), font défense aux moines et religieux d'exercer et même d'étudier la médecine. La raison invoquée ? : au mépris de leurs engagements, ils abandonnent le soin des âmes pour ne s'occuper que de celui des corps et promettent de guérir les malades à prix d'argent...

De nombreux documents de ce 12<sup>e</sup> siècle démontrent qu'il y avait au Moyen-Age deux classes de médecins : ceux qui avaient étudié sérieusement leur art dans les écoles et le pratiquaient honnêtement, et ceux qui, sous prétexte d'avoir passé quelque temps à Salerne ou à Montpellier, exploitaient ensuite la crédulité publique et méritaient bien plus le nom de charlatans.

L'histoire nous a conservé aussi le nom de quelques **mirgesses** (par analogie avec le nom de **mirre** donné aux médecins).



Clyso-pompe en étain avec ses accessoires

Gilles nous livre encore, avec sa grande faconde, les propos suivants :

*Que la jeunesse lise mes œuvres, qu'elle les garde en sa mémoire et qu'elle sache bien qu'elle en tirera plus de profit que de la lecture des Amours d'Ovide...*

Après avoir conseillé la prise du pouls, voici ce qu'il écrit encore :

*Tu examineras ensuite l'urine : sa consistance, sa couleur, son dépôt ; souvent ces divers caractères permettent de connaître la maladie. Cela fait, tu feras espérer au malade une prompte guérison, tout en disant à ses familiers qu'il est gravement atteint. Cette façon d'agir augmentera d'autant, à leurs yeux, ton mérite et ta gloire, s'il vient à guérir. Si, au contraire, il succombe, ils verront que tu l'avais prévu dès l'origine.*

A l'encontre de cette attitude quelque peu roublarde, Gilles de Corbeil fait preuve d'une belle honnêteté et d'un esprit charitable lorsqu'il écrit :

*S'il arrive à quelqu'un de vous d'être malade à son tour et de réclamer nos soins, nous nous empresserons d'accourir, toute autre occupation cessante et sans rien exiger.*

Il est un autre traité que l'on peut considérer comme la somme du savoir acquis par les mireurs d'urines au Moyen-Âge. C'est le **Miroir des Urines de Davach de la Rivière**, qui eut huit éditions aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Tout est prévu dans cet ouvrage, jusqu'au moindre détail. D'abord le recueil des urines : le matin au chant du coq, les urines doivent être placées en un endroit tempéré et sans vent, à l'abri du soleil et de la chaleur.

L'auteur distingue deux sortes d'urines. Si elle est normale, il la dit « cuite ». Si elle est farcie de produits alimentaires non assimilés, il la juge « crue ».

Galien distinguait six couleurs possibles dans les urines. Or, au XII<sup>e</sup> siècle, quel progrès sur ce point ! puisqu'on en distinguait déjà vingt.

Mais voilà qui est plus étonnant.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'examen des urines autorise le diagnostic à distance. **Thomas Willis**, médecin londonien, ajouta aux caractères objectifs nombreux de l'urine, le goût. Il décela ainsi la présence de sucre (urina mellita ou urine miellée), découvrant ainsi le diabète sucré.

**Jean Fernel**, mathématicien et astronome, était aussi le médecin de Henri II (1485-1558). Il s'était illustré en guérissant Diane de Poitiers d'une maladie grave. Cet homme illustre attachait une

grande importance à l'uroscopie. Ce fut le véritable fondateur de l'analyse clinique des urines.

C'est **Paracelse**, de son vrai nom **Philippus Aureolus Theophrastus Bombastus von Hohenheim** (2), célèbre médecin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui apporta de nouvelles lumières sur l'examen des urines. Créateur de l'art dit « spagorique » (extraire, rassembler) il chercha à dissocier les différentes parties de l'urine pour les peser après distillation.

A la même époque, il est vrai, les indiens du Tibet étaient réputés pour leur habileté à soigner n'importe quel malade sans avoir rien vu d'autre que ses urines.

Avant Paracelse, voici comment nos empiriques voyaient les choses. Observant une urine dans un urinal ou dans la « matula », ils considéraient les sédiments à divers étages. Ils en retenaient quatre, du haut en bas ; et ces quatre régions de l'urine correspondaient, selon eux, aux quatre parties du corps, c'est-à-dire : la région supérieure à la tête, la région immédiatement en-dessous à la poitrine, la troisième région à l'abdomen, la quatrième enfin à l'appareil urégénital. Ainsi, si quelque chose était anormal dans une de ces régions de l'urine, c'est que la partie correspondante du corps était mal en point. Aussi simple que cela !...

L'importance accordée à la matula était telle qu'elle devint même un emblème, voire une enseigne, ainsi qu'en témoignent les nombreuses peintures, sculptures et bois gravés (3). Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Saint Côme ne sera jamais représenté sans ce récipient. Citons aussi le calice d'ivoire conservé à la cathédrale de Milan, où un médecin est affublé de cet accessoire (4).

**Guy de Chauliac**, chirurgien célèbre, s'éleva contre cette pratique qui frisaient le charlatanisme. Pour mettre un terme à ces abus, le Collège des médecins de Londres, interdit, au XV<sup>e</sup> siècle, de prescrire un traitement sur le seul examen de l'urinal.

Le flamand **Van Helmont**, le plus illustre des disciples de Paracelse, sera le premier à rechercher la densité de l'urine. Parmi les continuateurs de ces précurseurs de la biochimie, citons encore, avec **Thomas Willis** et **Jean Fernel** déjà nommés, **François de la Boë dit Sylvius**.

Sans poursuivre plus avant cet historique, arrivons au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette époque peut être marquée par les savants modernes d'une pierre blanche, puisqu'elle voit le chimiste suédois

**Berzélius** fournir la première analyse d'urine dite « complète ».

**Guy Patin** (1601-1672) était, paraît-il, un personnage peu sympathique. Le 26 mars 1626, sa thèse cardinale répond par la négative à cette question :

*Peut-on trouver dans l'urine un signe certain de grossesse ?*

Qu'il ait pu poser la question, voilà qui est étonnant !

Voici donc traitée brièvement et bien imparfaitement, l'histoire des mireurs d'urines. Voyons quelles traces ces dernières ont laissées dans notre département.

Il en est, convenons-en, qui furent des charlatans notoires. Tel **Nicolas Ehrart** poursuivi en 1494, qui soignait et guérissait les coups et blessures, examinant les urines et prescrivant ses médicaments.

Tel **Jean Rayer** ou **Raget**, ancien aide aux armées (régiment de Custine-dragons), arrivé à Troyes dès la Révolution, il persistera, malgré procès et condamnations, à exercer l'art de guérir jusqu'à sa mort survenue en 1819.

Fils d'un négociant de Lyon, ce Rayer se dit chirurgien et prétend s'occuper des urines depuis l'âge de 12 ans. Il se dira d'ailleurs « consultant d'urines ». Cependant, on peut lire dans un document d'époque 1<sup>er</sup> Germinal An III (23 mars 1795) :

*Le chirurgien Pissier (nom prédestiné!) considéré comme charlatan Rajal ci-devant chasseur à cheval, tailleur dans son régiment.*

Quoi qu'il en soit, ce Rayer ou Rajal ne mérite pas que l'on fasse de lui une longue biographie. Indiquons seulement qu'il fut dénoncé par le docteur Bouquot comme exerçant l'art de guérir sans titre, sans aucune capacité reconnue - de surcroît sans talent et de mœurs suspectes ? C'est du moins la conclusion des membres de l'Administration Municipale de Troyes qui dresse le 15 Germinal An VI (4 avril 1798) un état du corps médical. En 1804, il demande son inscription sur la liste des officiers de santé, au vu d'un certificat suspect. Le maire et les notables de Troyes, ainsi qu'un jury médical, s'opposent à son inscription, car...

*Raget est un consultant d'urines qui indique des traitements sur leur seule inspection.*

Le docteur Bidor, médecin troyen, a fait de ce charlatan une mordante caricature dans un poème intitulé « Les mys-

tères de l'uroscopie ». Raget, nous dit-il, avait une façon bien simple d'abuser les clients sur ses dons de devin. Il se cachait dans une « niche ». Le patient, en arrivant, racontait son histoire à la femme du charlatan. Celui-ci sortait alors de sa cachette parfaitement au courant de l'histoire de la maladie.

*L'air grave et sourcilieux, il admirait  
Du fluide apporté l'aspect trouble ou  
[Impide]  
Hum ! Hum ! dans cette eau là je vois  
[beaucoup d'humide ;  
C'est une femme, elle a bien des fois  
[crachotté,  
Mais surtout voici certain nuage  
Qui parle clairement à qui sait son  
[langage.  
Oh ! qu'il me faut ici mettre d'habileté  
Que je t'estime heureux de m'avoir  
[consulté !*

Sincère ou non, Raget serait — paraît-il — mort de chagrin à la suite d'une condamnation ferme de prison et à une amende de 1 000 francs dont il n'aurait pu s'acquitter. Ce dernier trait plaiderait plutôt en sa faveur. Ne lui marchandons pas notre indulgence.

**Charles Feuillet**, tisserand, se présentait lui aussi à nos concitoyens comme un « Inspecteur des urines ». Déjà dénoncé comme charlatan par Pissier, le 1<sup>er</sup> Germinal An III, Feuillet, habitant rue des Trois Maures (aujourd'hui rue du Paon - M. Morin), figura sur la liste dressée le 26 Nivose An V.

On ne brûlait plus de sorcières en ces premiers temps républicains. Convenons toutefois que nos mireurs ou inspecteurs d'urines, assimilés - parfois sans discernement - à de vulgaires charlatans, n'avaient pas toujours la vie belle. Encore ne m'attarderais-je pas sur quelques cas plus tragiques où les eaux de la Seine remplacèrent les bûchers du Moyen-Age.

Ainsi, le mireur d'urine, s'il se double parfois d'un charlatan, est dans son essence beaucoup mieux que cela. Il doit être en fait considéré comme le précurseur des biologistes modernes. Que font-ils d'autre, ces derniers, lorsqu'ils se livrent - employant un terme pompeux - à l'examen organoleptique d'une urine, que les gestes de l'empirique ? Après, seulement, intervient l'acte scientifique pur.

Les mireurs d'urines se servaient adroitement de leurs sens : la vue, l'odorat... le goût, même ! Pourquoi pas ? Aujourd'hui encore, dans certaines cam-



pagnes, des personnes diabétiques jugent à un ou deux grammes près, de la quantité de sucre contenue dans leur urine... en goûtant cette dernière. Pas question là de charlatanisme, puisqu'il n'y a pas recherche de profit !

Je vais pour conclure, tenter une définition.

Le mireur d'urines - selon moi - c'est un empirique généralement bien intentionné. Versant quelquefois, par esprit de lucre, dans un certain charlatanisme, mais presque toujours sincère. Aimant la recherche, ayant un certain don d'observation, puis de déduction, par la mise en œuvre de ses sens.

Etre souvent présomptueux, il faut bien le reconnaître, parce que l'humilité n'est l'apanage que des vrais savants, lesquels n'ignorent pas... qu'ils ne savent pas grand'chose.

J'en aurai terminé quand je vous aurai conté une amusante et authentique anecdote. Il y a quelques années, une dame m'a présenté un flacon d'urines à analyser.

— Que faut-il rechercher, Madame ? ai-je demandé. Et j'ai reçu cette réponse:

— C'est pour la recherche de l'atome. Comme je savais cette personne diabétique je n'ai pas insisté et j'ai procédé à la recherche de l'...acétone !

Communication faite à la Société Académique de l'Aube le 16 mai 1975 par M. le Docteur Robert Delvincourt.

1 — Le nom de **Mire** venait du grec **Muron**, parfum. **Arétée** nous apprend que les grecs appelaient **muropoioi**, « qui traitent des parfums », ou encore **mires**, les chirurgiens, médecins et apothicaires ; alors l'expression **mireur d'urine** ne viendrait-elle pas de ce que ces hommes de l'art jugeaient du caractère des maladies par l'aspect des urines ?... simple hypothèse.

2 — **Paracelse** avait choisi ce nom parce qu'il était persuadé d'être l'égal d'Aurélius Cornélius Celsus, célèbre écrivain médical romain du I<sup>er</sup> siècle.

3 — **Saint Côme** et **Saint Damien**, deux frères jumeaux nommés **Anargyres** (sans argent) à cause de leur grande charité. Martyrisés sous Dioclétien, ils sont considérés comme les patrons des médecins et des chirurgiens.

4 — **Deux peintures du Musée d'histoire de la médecine de Lyon**, l'une sur bois, représentant Saint Côme, un urinal dans la main gauche, une palme dans la droite ; l'autre sur toile, montrant un médecin occupé à mirer une urine, traité médical en main.

Les maîtres hollandais du XVII<sup>e</sup> représentent cet acte, tantôt chez le malade lui-même, dans son milieu familial. En ce cas le tableau présente toujours un grand intérêt lié à l'aumône, aux objets, aux attitudes des personnages. Tantôt chez le médecin, l'apothicaire, le charlatan ou le chimiste. Dans ce cas l'analyste est généralement entouré d'accessoires de pharmacie : pots, chèvres, etc... Si c'est un médecin — noblesse oblige — se trouvant un ou deux aides à ses côtés.

**Balthazar Van den Bossche** (1681-1715), né à Anvers : — « Le cabinet du médecin » — Ici, le mireur d'urines est au fond — « Un alchi-

miste » (Musée de Cologne). C'est en fait un urologue en train de mirer un urinal à moitié rempli (D'après Pierre Julien in Rev. Hist. Pharm. n° 192 — mars 1967).

**Gérard Thomas**, maître du précédent (1663-1720): — « La consultation ou le mireur d'urine » (Musée de Dijon) — le mireur regarde son urinal à contre-jour — ce qui est évidemment un non sens.

#### ICONOGRAPHIE

**Hortus Sanitatis**, incunable en latin, imprimé entre 1492 et 1497, dont on trouve un exemplaire à la Faculté de Pharmacie de Zagreb.

**Le mirage des urines au XVII<sup>e</sup> siècle** d'après la peinture hollandaise. Professeur J. Enselme (Revue lyonnaise de médecine, XIV, n° 20, 30 déc. 1965, p. 851-868 avec 12 illust.).

#### BIBLIOGRAPHIE

**Will-Durant**, Histoire de la civilisation (Ed. Rencontre, Lausanne).

**Revue d'Hist. de la Pharmacie** n° 19, déc. 1973, p. 587-588.

**Histoire générale de la Médecine**, sous la dir. de Laignel-Lavastine (Bibliothèque Municipale de Troyes).

**Vieillard**, « L'Urologie et les médecins urologues » (Bibl. Municip. de Troyes).

**Gilles de Corbeil**, du même auteur (Bibl. Municip. de Troyes).

**Patrice Bousset**, Conserv. Bibl. histor. de Paris : « La pharmacie dans la Bible ».

**Docteur Bernard Jacquet**, Empiriques et charlatans troyens du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (Imp. R. Foulon, 29, rue Deparcieux, Paris, 1960).

**Davach de la Rivière**, « Miroir des Urines ».





Saint Cômes au Rétable de l'église Saint Aignan de Poissons (52)  
(Don de Pierre Dupont, chirurgien en 1610)

Les empiriques appartiennent à la communauté stable d'une société villageoise au milieu de laquelle ils vivent, partageant ses joies, ses peines, ses occupations.

On peut se demander à quel rang social ils appartiennent.

Lorsqu'ils exercent un métier, ces gens sont barbiers, cordiers, tailleurs, tisserands et surtout bergers. En contact permanent avec la nature, le berger a des allures un peu mystérieuses. On le craint un peu comme sorcier, mais on le respecte car il soigne les gens aussi bien que les bêtes.

Il va sans dire que les curés, médecins des âmes, sont aussi parfois médecins des corps, tel le célèbre curé de Vauchassis. (5) Le maréchal-ferrant du village se trouve également au service des malades, car il symbolise aussi une des forces de la Nature (6).

Intimement mêlés à la vie communautaire, ces empiriques se rendent proches

de nous. Leurs remèdes sont en partie connus et il est souvent possible de les décrire. Ceux-ci font également appel à des procédés magiques, déterminés par des rites qu'il suffit de respecter pour obtenir l'effet salutaire, tels que les prières, les cultes aux sources, les pèlerinages, les processions, etc...

Ces guérisseurs occupant sagement un petit coin de terroir, on est amené à se demander si la thérapeutique à laquelle ils s'adonnent, présente des caractères qui la rendent spécifiquement champenoise.

Nous ne le pensons pas. Trop d'interpénétrations, trop d'influences subsistent entre régions voisines pour qu'il soit possible d'isoler un contexte de province. Néanmoins, les moyens de guérison désignés ici ont été glanés sur la terre de Champagne - plus précisément dans l'actuel département de l'Aube - et il y a lieu de s'attendre à une énumération de remèdes dont la formule ne figure pas au Codex. (7)

# DU MOYEN-AGE AU XX<sup>e</sup> SIECLE

En l'an 1515, **Marnot**, cordier à Troyes guérit en trois ou quatre jours une personne qui souffre depuis la plante des pieds jusqu'au dessus du ventre (8). Il vient également « à bout » du **Mal de Naples** (syphilis) par un traitement fort simple.

*Deux ou trois bains chauds, friction sur tout le corps devant le feu avec un onguent parfumé et apposition d'un emplâtre sur l'estomac.*

Un jour de mars 1889, une dame vient consulter **Gilmont**, domicilié à Thuisy près d'Estissac.

*Veillez, dit-il à la dame, mettre de votre urine dans un verre, vous y ajouterez une pièce de deux sous, la plus sale possible, je vous dirai ce qu'il faut faire.*

La malade obéit. Gilmont saisit le verre il absorbe une gorgée de liquide, le déguste et veut en faire boire à sa cliente. Mais celle-ci refuse. Il prépare ensuite à l'intention de sa malade une pommade composée de :

*Graisse de cochon mâle, bourgeons de sapin, platane « venin » de crapaud et reine-des-bois, à mettre en application sous les aisselles, les jarrets et le sommet de la tête.*

Coût de la visite : 21 francs (9)

Mêlé à la cire d'abeille, le « venin » de crapaud convient également pour la **catalepsie**. Toutefois, l'ordonnance de Gilmont est d'un prix un peu plus élevé: 25 francs.

Un guérisseur de Channes, appelé **Guinot** mentionne que l'**épilepsie** se traite bien avec le « Baume de M. Lelièvre » (10). Il nous initie également à un remède qui guérit la **sciatique**, la **goutte** et les **vieux ulcères** :

*Prenez de la bouse de vache, ce que vous voudrez, fricassez avec du beurre et appliquez la deux fois par jour sur le mal.*

Il soigne aussi la **jaunisse** :

*Mettez des feuilles de chéloïdine dans vos souliers, elles remplaceront vos chaussettes pendant quelques jours.*

On remarque dans ses **Cahiers de guérisseur** qu'il travaille beaucoup avec la lune.

*La bourrache semée en nouvelle lune fortifie le cœur.*

*Le navet au déclin de la lune chasse les mauvaises humeurs.*

**Maillard**, de Belleville, travaille plutôt avec le soleil et vend un « esprit » solaire et balsamique pour la purification du sang.

A propos « d'esprit », un malheureux curé se trouvait riche de corps mais fort indigent d'esprit. Pour faire revenir son esprit à l'endroit qu'il n'aurait jamais dû quitter, on imagina de lui servir un excellent repas dont il garderait le souvenir !

On ne connaît pas le résultat, toutefois le procédé semble appréciable...

Pour les **hémorroïdes**, il est bien de mettre un tubercule de **nieffe scrofalaire** dans un sachet qu'on suspend au panet de la chemise (11).

Si des **rhumatismes** affectent les reins, le malade doit se frictionner avec de l'**eau de vie** et du **savon**. Ensuite il accomplit une neuvaine qui se termine par une messe en l'honneur de **Saint-Parres** (12).

Moins dévote, peut-être, la femme **Portier** de Cussangy, traite les rhumatismes aigus avec une pommade en bâton faite d'**arsenic** et de **mercure** (pommade qu'elle dit pourtant composée de simples cueillies dans les prairies ?) (13).

Les **rhumatismes** se guérissent pareillement avec le procédé suivant :

*Dans une bouteille en verre on place des vers de terre (non de fumier). On enfouit la-dite bouteille dans du fumier de cheval pendant quarante-huit heures. Ensuite on se frotte avec une plume (14).*

Voici une autre médication « sûre » : rester longtemps les pieds posés sur un **chien**. Celui-ci attrape les douleurs et en débarrasse le malade.

On peut aussi prendre une **peau de chat fraîchement égorgé**.

On pense également à la **rage**. Recteur d'école à Verrière, Pierre **Moreau** connaît une bonne recette, il faut boire trois bouteilles de vinaigre dans la journée ! (14)

En 1780, le **curé de Soulaines** pensait réaliser la guérison du **cancer**. Sa méthode est contenue dans un livre que la Bibliothèque Municipale de Troyes conserve sous le titre « Observations médico-chimiques sur le cancer » par **l'abbé Martinet**.

Un autre curé de campagne attaque **l'hydropisie** et la **petite vérole** (variole) au moyen d'une poudre à prendre en prise matin et soir pendant 24 jours. Toutefois, avant le traitement, il y a lieu de se faire saigner (15).

**Guinot**, de Channes, apporte par ailleurs des précisions sur la **saignée** :

*Le premier jour de la lune elle est mauvaise, car elle cause les couleurs pâles.*

*Le troisième jour elle rend débile.*

*Le sixième jour elle est bonne pour dissiper le sang.*

*Le vingtième elle est mauvaise, mais bonne le lendemain, etc...*

Le **rhume** se calme en portant un **bas** autour du cou (16).

En 1775, les **rhumes** et les **fluxions de poitrine** font mourir de nombreuses personnes. On recommande alors :

*Une tisane préparée avec un navet, un oignon blanc, une pomme de reinette, du bois de réglisse et du chiendent bouillis dans une chopine d'eau. Il faut en boire un verre bien chaud, matin, midi et soir* (17).

Pour guérir le **rhume de cerveau**, il y a lieu de respirer plusieurs fois de l'**eau** par le nez et de se moucher aussitôt. Au cours de la journée, on peut renouveler ce traitement qui ne connaît aucune contre-indication.

Si vous êtes affligé d'un **rhume de poitrine**, le « **lait de poule** » paraît très indiqué :

*En avalant votre « lait-de-poule », essayez de cracher à chaque cuillerée* (18).

Pour le **flux de nez** (épistaxis), on invoque **Sainte Tanche**, **Sainte Etanche** en Champenois. Ou bien on se serre fortement le **mollet gauche** et l'on reste couché en cet état durant deux heures.

Le **flux de ventre**, le **dévoisement**, la **diarrhée**, sont faciles à guérir. Avant de se coucher on dine d'un **œuf** frais cuit « à la coque ». Au lieu de sel, on met deux fois l'équivalent en graines sèches de **plantin** (19).

On peut également adopter la médication suivante :

*Dans une pinte d'eau, jeter un dé à coudre de lin, un peu de guimauve, de la réglisse et une demi-tête de pavot. Faire bouillir une heure, passer, laisser refroidir. Il faut boire cette décoction aux repas et entre les repas.*

A Saint Julien les Villas, le mal de ventre se calme par des cataplasmes de **poireau**. Lorsque le mal gronde trop fort, il est bon de « tirer » son mouchoir entre les dents (20).

A Rouilly Saint Loup, pour le même ennui, on propose une forte **décoction de pieds et de tête de mouton** (21).

A Villenauxe, on croit davantage à une **décoction de chardon roulan**, réduit en poudre et employé à raison d'une pincée par tisane (22).

Le **vin** possède aussi des propriétés merveilleuses, trop méconnues, car il « grise » la fièvre et calme les coliques, surtout si l'on y mêle de l'ail dont les propriétés sont sudoripares (23).

Une **constipation** opiniâtre sera combattue efficacement par de la **rondelote** (lierre terrestre) en tisane (24).

Guinot, de Channes, préfère la **laitue** car elle entretient la « liberté du ventre ».

On remédie au **flux d'urine** (incontinence) en faisant manger des **souris** aux enfants. (25) Chez les « grands corps » il y a davantage à craindre « l'extinction d'urine ». Prendre alors des **cosses de pois** (haricots rouges), les faire bouillir dans une cruche ou un coquemard et en boire l'eau.

« Remède sûr et éprouvé » (14).

Toutefois, Guinot croit davantage à l'efficacité des **petites pierres** (coquille interne) qu'on trouve dans les **limaces**. Pîlées et bues dans du vin, elles font : « **Pisser aisément** ».

Dans les cas les plus sérieux, un examen de l'urine paraît opportun. En effet les empiriques les plus instruits savent qu'Hippocrate observait les maux de ses patients au moyen des urines. En 1515, **Marnot** le cordier de Troyes pratique cet examen et un certain **Bonpas** décèle également par ce moyen que l'un de ses clients est gravement malade (26).





A Villenaux, le consulteur d'urine tient en réserve un purgatif drastique connu sous le nom de **sirop antiglaireux** (27).

L'urine possède aussi des propriétés aseptiques fort intéressantes.

A Saint Julien les Villas, pour **désinfecter** une plaie provoquée par une dent de fourche, on applique des compresses d'urine d'enfant. En pis aller on peut recourir à l'urine d'homme.

Des compresses d'urine sur les **seins** sont prescrites à Rouilly Saint Loup lorsque l'accouchée ne nourrit pas son enfant (21).

Les **cors** aux pieds ne doivent pas être négligés. Ils font trop souffrir. On met de l'**herbe à cochon** (polygonum aviculare) dans une poche du côté du cor en disant :

*Que mon cor s'en aille à l'aide de cette herbe !* (28)

Ce procédé psychosomatique ne convient pas à Guinot de Channes qui prescrit :

*Prenez de l'ail que vous appliquerez sur le cor au premier quartier de la lune.*

Dans la région de Clairvaux, pour guérir **abcès**, « **clous** » et certains « **bobos** » on prend **eun' piau d' vieux oing**, c'est à-dire la pellicule qui recouvre la vieille graisse de porc fondu. Séparée de la graisse, cette peau en application agit comme un résolutif (29).

Un **poireau** (verruze) se soigne de la façon suivante : Pendant neuf jours on le frotte avec un morceau de lard qu'on jette ensuite dans les « cabinets » :

*Quand le lard est pourri, le poireau est guéri* (30).

Pour les **panaris**, Lépicié dit le **sorcier de Fravaux**, prescrit un remède assez pittoresque : s'emparer d'une **grenouille** vivante, lui ouvrir le ventre, y mettre le doigt et lorsque la grenouille devient toute noire, **le mal est prévenu ou guéri**.

S'il y a migraine, voici l'ordonnance de Guinot de Channes :

*Prenez la tête d'une cornelle, faites-la cuire sur un charbon, ensuite enlevez la cervelle, mangez-la. Si violente soit-elle, la migraine se passera.*

**Gérost**, de Villenaux, donne un moyen moins féroce (et plus hygiénique) qui aboutit au même résultat :

*En vous levant, lavez-vous la figure, notamment le front et les tempes, avec de l'eau bien froide acidulée de vinaigre. Lavez en même temps le nez et mouchez-vous à chaque fois.*

Ou bien, si vous préférez :

*Lavez-vous le nez avec de l'eau douce au moyen d'une éponge ou d'un petit linge plié en plusieurs doubles. Ne craignez pas de vous servir de vos doigts en guise de mouchoir.*

*Etant à jeun et votre cerveau se trouvant dégagé par cette première opération, fumez avec modération du tabac dans une pipe.*

*Si votre mal de tête n'est pas enlevé par la fumée du tabac, prenez de la poudre de marron d'inde rapé bien sec, comme on prend du tabac à priser. Ne pas dépasser dix à douze prises par jour. Ordinairement à la troisième prise ou à la quatrième, le mal de tête disparaît* (31).

Contre les **points** (douleurs intercostales) on fait griller de l'**avoine** dans de l'huile. Ensuite on procède à une application de cataplasmes à l'endroit où se trouve le « point ».

Pour une **entorse** :

*Séparez un hareng salé en deux, enlevez les arêtes et entourez le pied malade.* (32)

Si vous avez un moucheron ou une saleté dans un œil, frottez vous l'autre œil et l'ordure disparaîtra (33).

Pour combattre la **conjonctivite**, les bonnes femmes de nos campagnes prennent de petites fioles dans lesquelles elles recueillent précieusement les « **pleurs** » de la vigne (exudat de sève). Souvent même elles les provoquent en taillant un sarment dont elles courbent l'extrémité dans une fiole (28).

Le **mal de dents** si douloureux ne résiste pas à la graine de **jusquiame** (34).

Le **curé** de Brienne le Château agit différemment. Voici son procédé :

*Lorsque ce mal me prend, je fais une forte lessive de cendre, je décante la liqueur et, quand elle est encore très chaude, je me gargarise à diverses reprises et la douleur se passe* (24).

Pour prévenir ce mal, le guérisseur de Fravaux indique de se couper les **ongles** tous les **lundis**.

La **fièvre** disparaît si l'on se coupe les **ongles** des doigts de pieds et qu'a-

près avoir fait une incision dans un **tremble**, on y introduit les ongles en disant :

*Tremble, tremble aussi longtemps que ma fièvre tremblera* (35).

A Saint Mesmin, on arrête la fièvre par un **brevet** de papier suspendu au cou (36).

A Vougrey, les **œufs** d'entre les deux **Notre-Dame** (15 août - 8 septembre) arrêtent également la **fièvre** (33).

**L'abbé Talon**, curé de Villenauxe, tente de traiter le **choléra** :

*Prendre de la chaux vive, sous forme de pierres, une dizaine environ, légèrement plus grosses que le poing, les tremper dans l'eau comme des morceaux de sucre.*

*Enveloppées dans des linges mouillés, elles seront placées aux endroits stratégiques : une à chaque plante des pieds, une entre les genoux, une entre les cuisses, une auprès de chaque jambe, de chaque bras, de chaque hanche. Le gaz qui se dégage fait suer abondamment et promptement. Pour activer la transpiration, il y a lieu de charger le malade de couvertures et d'habits, sans l'étouffer bien entendu.*

Souvent Monsieur le curé passe la main sous les draps pour s'assurer si la chaux ne prend pas feu et si la sueur arrive.

Si la chaux prend feu, on retire la pierre et on éteint le feu avec de l'eau tenue en réserve à cet effet. Si la sueur arrive, on enlève la chemise mouillée et l'on en passe une autre. Cette opération se renouvelle autant de fois qu'il le faut.

Ensuite, on prépare le lavement suivant : Cinq ou six **œufs** sont cassés et mélangés avec de l'eau tiède dans laquelle a cuit une tête de **pavot**. D'un côté le **bouillon pointu** est administré au malade, de l'autre celui-ci avale un ou deux œufs frais délayés dans de l'eau tiède avec deux bonnes cuillerées d'eau de vie.

Mais si le choléra persiste, le curé capitule et fait appeler le médecin...

Les **ivrognes**, eux-mêmes, n'échappent pas à la médecine empirique.

Une goutte de **sang d'anguille** leur donne le dégoût du vin (37).

Gérost prétend guérir l'ivrogne en frottant son verre avec de la **coloquinte**.

Les croyances populaires rejoignent, dans leurs postulats, les connaissances des empiriques :

La section du **petit doigt** peut entraîner la mort parce qu'il est l'extrémité des nerfs du corps (39).

La **dent de l'œil** (canine) ne devrait jamais être arrachée car l'enlever de force risque de faire perdre la vue à l'œil auquel « elle est reliée » par des nerfs...

Dans le **genou**, trois doigts au-dessus et trois doigts au-dessous, il y a un endroit mortel à cause des nerfs et d'autres choses qui se trouvent-là (40).

Aux deux extrémités de la vie, la **tête et le ventre**, correspondent : Dans l'enfance, la tête influe sur le bas-ventre, dans la vieillesse le bas-ventre réagit sur la tête. Ce qui dans un âge est cause devient effet dans l'autre âge.

Extrait de la communication faite à la Société Académique de l'Aube, les 15 novembre 1974 et vendredi 21 février 1975 par M. l'abbé Jean Durand.

Cet exposé étant un relevé, non exhaustif, de documents bibliographiques ne permet pas de tirer quelques conclusions que ce soit sur l'empirisme. En effet, il est souvent difficile — sinon impossible — de déterminer la frontière entre la vérité et la légende, dans les chroniques. Chaque auteur relatant subjectivement selon ses propres opinions, des faits qu'il a pu constater ou dont il a ouï-dire (41).

Notre génération a bien connu l'**abbé Pierlot**, curé de Creney. Celui-ci faisait l'élevage des souris blanches qu'il expédiait ensuite à l'Institut Pasteur. Bien involontairement, dit le docteur Gur, les souris blanches sont venues affermir la réputation d'éminent cancérologue dont il jouissait. A plusieurs reprises, il donna des conférences sur le cancer et il fut un des administrateurs-fondateur de la **Mutuelle Santé de l'Aube**, aujourd'hui fondue dans un organisme plus officiel...



Clysopompe en régul avec système de refoulement à ressort.

Page 58-12 : Pulvérisateur à chaudière et chauffage à alcool.

- 5 — Annuaire de l'Aube 1925, p. 17.  
 6 — J. Durand, Guide de l'Aube mystérieuse, p. 142.  
 7 — Histoire de la médecine à Troyes par le Docteur Edmond Gur. Ms déposé à la Bibl. Munic. de Troyes. En suivant l'ordre alphabétique que donne le fichier de ce Ms, on trouve le nom des empiriques et la référence qui les concerne.  
 8 — Archives de l'Aube G.4192 f 253.  
 9 — Echo nogentais, 7 mars 1889.  
 10 — Guinot Perrin Zoé, Cahier d'un guérisseur. Ms appartenant à M. Paul Emile Morel de Channes (10).  
 11 — Revue des traditions populaires 1892, p. 764.  
 12 — Ann. de l'Aube, 1881 ; p. 81.  
 13 — Propagateur de l'Aube, 21 f. 1847.  
 14 — Arch. de l'Aube nouv. acq. n° 1409.  
 15 — Arch. de l'Aube 5 F 93.  
 16 — L. Morin Arch. de l'Aube n° 2455.  
 17 — Revue de Champagne et de Brie t. XXV - XXVI, p. 364.  
 18 — Gérot, Brouillons p. 244. Le Mémorial de Bar-sur-Aube, 5 avril 1854, indique la manière de faire cette préparation.  
 19 — Gérot, Brouillons, p. 217.  
 20 — L. Morin Arch. de l'Aube n° 2502.  
 21 — Ann. de l'Aube 1837, p. 29.  
 22 — Gérot, Brouillons, p. 317.  
 23 — Ann. de l'Aube 1837, p. 28.  
 24 — Mémoires de la Société Académique de l'Aube, 1844, p. 218.  
 25 — L. Morin, Arch. de l'Aube, n° 2454.  
 26 — Arch. de l'Aube, G 4192 f 288 v°.  
 27 — Ann. de l'Aube 1837, p. 96.  
 28 — Annales de la Société horticole, vinicole et forestière de l'Aube.  
 29 — Mém. Soc. Acad. de l'Aube 1886, p. 110.  
 30 — L. Morin, Arch. de l'Aube, n° 2453.  
 31 — Gérot, Brouillons, p. 319.  
 32 — L. Morin, Arch. de l'Aube, n° 2450.  
 33 — Statistique communale de Vougrey, Ch. VII.  
 34 — Mém. Soc. Acad. de l'Aube 1844, p. 171.  
 35 — Louis Morin, Notes.  
 36 — Arch. de l'Aube, G 4179 f 148 r°.  
 37 — Margaillier, Histoire de Brienne la Vieille.  
 38 — La Bibl. Munic. de Troyes possède les « Cahiers » du célèbre curé de Vauchassis, Ms 2645-46.  
 Voir également aux Arch. dép. de l'Aube, 3 F 696 : « Recueil de recettes médicales et de lettres du curé de Vauchassis. La collection des Livres populaires imprimés à Troyes comprend une plaquette intitulée « Le médecin des pauvres ».  
 39 — L. Morin, Essai de Folklore local. Proverbe et dictons n° 84-85.  
 40 — Arch. de l'Aube G 4179 f 117 v°.  
 41 — Note de Gilbert Roy.

## Le clystère

Le **clystère** ou lavement, était autrefois fort à la mode. L'apothicaire l'administrait au patient à l'aide d'une outre à laquelle était fixée une canule. Ceci jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que fût inventée la seringue.

Le clysoir à pompe appelé plus communément **clysopompe**, permettait au patient de se soigner lui-même.

A **Percy-le-Petit** - 52, « il y avait un opérateur, à la fin du siècle dernier, auquel tout le monde recourait. On ajustait une vessie de cochon sur une tige de sureau et on injectait en pressant la vessie. J'ai vu, à une vente, deux instruments qui ont succédé au tuyau de sureau : une planchette à plat ; sur icelle, d'un bout, un tube avec un piston foulant ; de l'autre, l'extrémité du tube (après un coude) amincie en pointe ».

« De nos jours, on se moque beaucoup de l'alchimie et de procédés thérapeutiques de l'ancien temps. L'efficacité de ces procédés était en effet très problématiques. Il n'en reste pas moins que la médecine, la chirurgie moderne, la pharmacie n'ont pas entièrement fait disparaître de vieux procédés dont les effets sont supérieurs aux leurs.

Qu'on me permette d'évoquer ici avec émotion et reconnaissance le souvenir de celui qui fut pendant 45 ans le bienfaiteur de tous la région connue sous le nom de « la Montagne » (Hte-Marne). Plus d'un de nos braves « Montagnards » pourrait dire qu'il lui doit la guérison de maladies (de peau par exemple), que des médecins avaient déclarées incurables. Et cela par le simple traitement d'onguents naturels qu'il fabriquait lui-même, à l'aide de plantes recueillies à cet effet, et à l'utilisation de camphre ».

Il s'agit de l'abbé Breton, curé de Musseau - 52, décédé en 1922.

(Notes du chanoine Donot).



# BEL EN CHÉ

## TAQUES DE CHEMINÉES

### BIBLIOGRAPHIE

Un malheureux concours de circonstances a fait que nous avons omis de citer les études déjà publiées sur les taques de cheminée, et dont nous nous sommes inspirés pour la rédaction de nos deux bulletins numéros 54 et 55.

Une telle omission est, pour nous, inhabituelle et nous regrettons vivement qu'elle ait pu se produire.

Que les auteurs des ouvrages et textes ci-dessous mentionnés veuillent bien excuser la Safac de cet oubli involontaire.

Henri CARPENTIER. **Plaques de cheminée.** Paris. F. de Nobèle. 1967.

F. POMAREDE. Conservateur des Musées de Reims.

« Mémoires de la Société d'Agriculture Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne » (Tomes 85, 86, 87, de 1970, 71, 72).

**Catalogue des Fonderies d'Art de Cousances-les-Forges et de Dommartin-le-Franc.**

Jean-Claude POUYET. **Cheminées et Fontes.** Album. 1973.

Notre questionnaire sur les plaques de cheminée nous a valu un important courrier.

Nos adhérents ont bien voulu nous dire les plaques qu'ils connaissent et qu'ils conservent avec amour.

C'est la réflexion de M. Morot, de Pouan, qui nous a semblé résumer ce qui est, pour nous, l'essentiel.

Il écrit, au sujet des deux taques qu'il nous décrit : « Ces deux plaques n'ont pas la valeur artistique de celles que vous présentez dans « Folklore de Champagne ». **Je les conserve néanmoins très précieusement.** (C'est nous qui soulignons).

En effet, hors leur valeur artistique, hors leur valeur marchande, nos taques ont le grand mérite de posséder une réelle valeur affective à laquelle nous restons profondément attachés. Comme nous restons attachés à tout objet ancien, témoin de la vie de nos parents et grands parents.

Réception du Roi Jacques II d'Angleterre.  
Coll. Jacques



Armes d'Ecosse. Coll. Jacques



Merci à M. Morot de nous l'avoir rappelé. Merci d'avoir résumé et fixé d'une manière aussi nette et aussi simple, ces sentiments de respect et de fidélité que nous devons à ceux qui nous ont précédés dans la grande aventure de la vie.

Merci à tous ceux qui ont accepté de nous écrire, de joindre à leurs lettres des croquis et des photographies. Merci de nous avoir dit en même temps l'intérêt qu'ils ont pris à la lecture de nos deux bulletins (54 et 55). L'ensemble des envois est en rapport direct avec la diversité et la richesse des créations de nos fonderies qui ornent encore les cheminées de nos anciennes maisons ou qui font partie des nombreuses collections existant dans la région.

#### Appellations.

On parle plus communément de « plaques » dans notre région d'Aube alors que l'expression « taque » semble mieux connue en Haute-Marne et dans le nord de la province. M. Lorrette de Charleville - 08 utilise l'expression « taque à feu ».

#### Usage.

Si la plaque de cheminée permet de protéger le mur auquel est adossé l'âtre, si elle aide au rayonnement de la chaleur, si elle constitue aussi un élément non négligeable de décoration, on nous signale encore qu'en Haute-Marne :

— à Foulain (M. Etienne). Le placard à faire cailler le lait et à sécher les fromages subsiste derrière l'emplacement de la taque.

— à Rachecourt-Suzemont (M. Multier) Une plaque chauffait également la chambre au poêle (Cf n° 50-26).

#### Les formes

Souvent rectangulaires, les plaques qui nous sont signalées affectent aussi la forme de rectangles surmontés d'un demi-cercle (dont le diamètre est inférieur à la largeur de la plaque), d'un triangle ou, plus communément, d'un trapèze.

#### Les dimensions.

Elles sont extrêmement diverses et varient de 36 cm sur 46 cm (Ramerupt - 10. Mme Lacot), 42 cm au carré, 40 cm sur 45 à Villers-Allerand - 51, jusqu'à 100 x 100 à Rachecourt - 52, et 110 sur 90 à Foulain - 52.

Villers - Allerand  
Paul Liegeur



L'épaisseur des plaques varie, elle aussi: M. Multier nous signale une plaque épaisse de 13 cm.

### Les forges.

• Dans les Ardennes, à part les forges de Linchamps, ce sont tout particulièrement les forges des abbayes qui ont coulé les plaques de cheminée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. La plus importante, l'abbaye trapistine d'Orval avait « inondé » de ses plaques la région de Carignan-Sedan. Détruite à la Révolution et reconstruite en 1924-25, elle possède une très belle collection aux armes de ses abbés ou représentant des sujets religieux.

A Signy l'Abbaye, les trapistes possédaient des forges dites de Hurtaut. En 1649 elles étaient conduites par Gérard Coulon, maître de forges, lequel possédait également les forges de Linchamps près de Charleville.

L'abbaye de Chiry a également coulé quelques taques dont celle de Mathurin Savary, abbé commendataire. Enfin

l'abbaye d'Elan possédait des forges dont l'emplacement reste marqué par une usine ».

(A Lorette. Charleville-Mézières).

• La plupart des plaques que l'on trouve dans la vallée de la Blaise - 52 proviennent soit de Dommartin-le-Franc - 52, de Montreuil - 52 ou de Rachecourt - 52 (usine de Tempillon).

Les taques provenant de Dommartin représentent le plus souvent des sujets mythologiques tandis qu'à Tempillon, elles étaient moins ouvragées.

Une de ces plaques porte l'inscription: VINCENT fondeur RAGECOURT 1836. M. Multier qui nous la signale, précise que ce Vincent était le fondeur du fourneau de Tempillon.

### L'aspect commercial moderne des taques.

Il est évoqué par un article inédit de M. Gaillot. Celui-ci vante les mérites d'une fonderie ardennaise qui exporte ses produits jusqu'aux Etats-Unis.

• Lorsque vous passez devant une boutique d'antiquaire ou de brocanteur,



vous êtes étonné par le nombre de taques de cheminée que ces derniers exposent sur leur pas de porte et se proposent de vous vendre. Vous en trouvez à tous les prix. Mais rares sont les marchands qui puissent vous assurer de l'authenticité de ces plaques de fonte et déterminer une année de fabrication. Pourquoi ? Tout simplement parce que les taques n'ont jamais eu d'estampille particulière permettant de les reconnaître et de les différencier avec celles que l'on trouve actuellement sur le marché. Ces marchands vous diront qu'elles sont anciennes, très anciennes. C'est peut-être exact, mais il faut savoir que l'on trouve actuellement en France, quelques fonderies (elles sont très rares il y en a actuellement deux ou trois) qui fabriquent ces taques que l'on considère un peu trop vite comme des pièces de musée. Parmi ces maisons spécialisées, nous avons le privilège de trouver les Etablissements Hénon.

Alors que l'on ne connaissait pas encore la cuisinière, nos ancêtres se servaient également d'écran protecteur et de plaques chauffantes. Toutes les maisons en possédaient et bon nombre d'an-

ciens se souviendront en lisant ces lignes des délicieuses potées que leurs grands parents confectionnaient, les jours de fête, dans cet âtre où couvaient toujours quelques braises. Les temps ont bien changé et ce qui, voici un quart de siècle, était monnaie courante, devient avec la modernisation qui s'est instaurée, quelque chose de rarissime. Quelle famille vivant dans une HLM peut se targuer de posséder une cheminée et d'y faire brûler un feu de bois, ou bien encore d'y faire cuire sa soupe ? Voici une quinzaine d'années, on ne songeait plus à ces plaisirs d'antan. Puis, un beau jour, un vent de renouveau vint à passer. Poussé par quelques vedettes de l'époque, férus d'antiquités, on s'est vite aperçu que les cheminées et le feu de bois possédaient un charme. Les personnes qui les avaient détruits ou fait disparaître se sont aperçu que, dans leurs maisons, il manquait une chose, une sorte de présence bien particulière. Les cheminées à l'âtre réapparurent. Il fallut les garnir. Le marché de la taque allait connaître un certain regain.

— Voici quatre à cinq ans (1965) seulement nous dira M. Hénon, que les taques



de cheminée sont redemandées. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à conserver cette fabrication et à la relancer. Actuellement l'usine Hénon peut fournir jusqu'à 80 modèles et, sur le catalogue qui fut édité en janvier 1968, on peut voir des prix variant de 44 francs à 300 francs. Ils diffèrent suivant le poids, le dessin, etc... Comment sont-elles fabriquées? Eh bien! selon un procédé vieux de plusieurs siècles. Et là, la maison Hénon peut se vanter d'être la seule à avoir conservé la méthode ancienne, dans des moules de glaise, de plâtre ou de bois, et imprimés dans le sable.

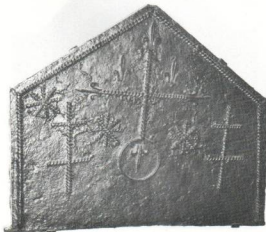
La clientèle? Les antiquaires, les décorateurs, l'étranger. La maison alla exposer à Los Angeles et le stand de la firme locale avoisinait ceux des maisons de haute-couture parisienne. Ce que la petite histoire nous apprend, c'est que ces taques, exposées lors d'une semaine française aux U.S.A. n'étaient pas moulées dans leur matière habituelle, ceci du fait de leur poids, pour le transport en avion. Elles étaient en aluminium! Cela n'empêcha pas les Américains de prendre commande.

Des taques, il y en a de tous les calibres, de tous les poids. Et il y a des milliers de modèles. Vous trouverez un peu partout les plus courantes mais, si vous désirez personnaliser votre cheminée, il vous suffira de demander à l'usine de vous en confectionner une à votre goût. Ainsi vous pourrez faire reproduire, vos initiales, votre sigle. A ce moment-là, cette taque, fabriquée spécialement à votre intention sera remise avec un certificat de non reproduction. Ce sera, en quelque sorte, la garantie que votre pièce est bien unique, ce qui lui permettra de prendre un peu de valeur au fil des ans. La maison Hénon a lancé de très nombreux modèles. Les plus connus et les plus prisés sont une reproduction des Quatre Fils Aymon que vous pouvez admirer sur le fronton de l'entrée de l'usine ainsi qu'une reproduction de la légende du cheval Bayart.

A l'heure où les petites industries périclitent, il est agréable de constater les efforts de quelques-unes ».

#### Les sujets.

En voici quelques-uns parmi ceux qui sont évoqués par nos correspondants, et qu'il nous a paru intéressant de signaler.



### Divers.

— A Pouan les Vallées - 10. Jeune fille tenant un miroir.

— Deux colonnes, de chaque côté d'une plaque carrée d'un mètre de côté. Le motif central paraît avoir été supprimé. Rachecourt-Suzemont - 52 M. Multier.

— Groupe d'amours. Le Tremblay - 10. F. Mizelle.

— Villenauxe - 10 Cité par Mlle Petermann. Une femme élégamment habillée, derrière laquelle on distingue des chenets avec, au-dessus, un motif en coquille.

— Charleville - 08. Nombreux personnages devant la porte d'une maison rurale animaux, outils, ustensiles divers... Un vrai tableau paysan.

### Militaires.

— Zouave sonnante la charge. Marcilly-le-Hayer. M. Tranchandon.

— Victoire ailée tenant un drapeau, en une double circonférence perlée, au milieu de canons, drapeaux, boulets... Mlle Diard Chappes. M.G. Vuibert Rumilly - 10.

### Allégories.

— Neptune tenant un trident, debout

devant une coquille St Jacques. Champignol - 10 Mme Poissenot.

— Deux chevaux à queue de poisson (Char de Neptune ?) M. Boudrot, Sainte Savine - 10.

— Buste de Pomone tenant sur sa tête un panier de fruits. Plaque agrémentée de rinceaux en volutes gracieuses. M. Clérin. Villeneuve-au-Chemin.

— Une « déesse » couronnée par un « dieu », flanqués de part et d'autre par deux enfants portant une corbeille de fruits. Champignol - 10. Mme Poissenot.

— Un guerrier aborde le rivage où il attaque deux taureaux et un serpent. A une branche d'arbre pend un bélier mort. Bagneux-la-Fosse. M. Brunet.

— Un personnage accoudé sur une borne, contemple une fleur. Derrière lui un coq est perché sur une colonne (Esculape ?) M. Ruelle, Couvignon - 10.

### Croix

— Une simple croix latine. M. Fouquet. Gyé-sur-Seine - 10.

— Dans la maison des Templiers à Beurville - 52, deux plaques, dont l'une surmontée d'un demi-cercle et l'autre d'un triangle. Elles portent, au centre, deux



croix de Saint-André entourant une croix latine qui surmonte un globe.

— Croix grecque entourée de trois fleurs de lys imprimée à la plaque même. Prusy - 10. R. Cottey.

— Croix grecque flanquée d'une fleur de lys et d'une grappe de raisin. Mme H. Martin. Maizières-lès-Brienne (10).

### Armoiries

— Chez M. Loriette. Charleville - 08.

Armes de Charles le Vengeur.

Armes de Roger Bruslarst, marquis de Sillery.

Armes de Robert Dey, seigneur de Séraucourt (Aisne).

— Armes de Mgr Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims.

— Armes des de Roffey, seigneur de Mesnil-lès-Pars, commune de Pars-lès-Romilly. « D'azur à chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople ». Signalé par M. Gabriel Grolez, qui demande ce qu'est devenue cette plaque.

### Fleurs de lys.

Ce sont les taques les plus nombreuses qui montrent les fleurs de lys, emblème du roi de France, associées parfois à d'autres armoiries.

— A Champignol - 10. Un blason ovale strié verticalement, barré d'une bande aux trois fleurs de lys, surmonté d'un chapeau de cardinal et ceint du collier de l'ordre du St Esprit.

— Dans un cercle, trois fleurs de lys. Surmontées d'une couronne, entourées de palmes croisées et soutenues par deux anges soufflant de la trompette. M. Deroin, Poliset - 10.

— Trois fleurs de lys dans un ovale. Cité par M. Multier. Château de Fays près de Wassy.

— Aux armes de France et de Navarre, trapézoïdale, entourées de nombreuses volutes. Mme Lacot. Ramerupt - 10.

— Aux armes de France et de Navarre, surmontées d'une couronne de fleurs de lys.

— Trois impressions de l'écusson aux trois fleurs de lys, mêlées à d'autres armoiries. Villers-Allerand - 52. M. Liégent.

— Quatre quartiers dont deux aux trois fleurs de lys et deux autres avec des dauphins. Chez M. Geslin à Villenaux - 10. A Celles-sur-Ource - 10.



## Au sujet de nos deux numéros 55 et 56.

De M. Lecotté, Tours.

« Je vous signale que les plaques portant l'étoile à huit branches (54-15 et 54-21) sont l'œuvre des Compagnons Fondateurs du Devoir. Elle est leur marque comme elle est celle des Compagnons Taillandiers ».

De M. Jacques, Charleville, ces précisions « N° 55-11. Le commerce (?) Il s'agit peut-être d'une fondation de ville. P. 18 Votre taque représente la bicyclette de Lallement que j'ai publiée dans «Vieux Papier» n° 237. La girafe se trouve en cours d'édition avec toute son histoire, car elle avait été donnée, empaillée, au musée de Verdun. P. 19. Ce sont des joueurs de mourre (Sorte de jeu que deux personnes jouent ensemble en se montrant rapidement les doigts, les uns élevés et les autres fermés). P. 23. Le miracle de l'huile chez la veuve de Sarepta ».

Une longue lettre de M. J.P. Ravaux, Conservateur des Musées de Châlons-sur-Marne :

« Vous dites avec raison qu'il est assez difficile d'identifier les blasons de certaines taques. A ce sujet, je voudrais vous signaler que la taque reproduite 54-7 ne porte pas les armes de Robert sieur de Lézardières (Poitou), contrairement à l'indication de Carpentier. Ce sont celles de la famille Chastillon, connue à Châlons et dans la région depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle. De son représentant le plus célèbre, Claude Chastillon, topographe du roi depuis 1580, on connaît la série de vues des places fortes de France, dessinées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et publiée au XVII<sup>e</sup>, après sa mort. C'est peut-être lui qui fut le possesseur de cette taque qui provient de Châlons, et non un seigneur poitevin qui n'a aucune attache connue dans la région. Les armes des Chastillon sont décrites dans l'armorial général de la généralité de Châlons-sur-Marne. publié par E. de Barthélémy en 1862.

Pour rester parmi les blasons, je vous signale que la taque reproduite 54-14 porte les armes de la famille Larcher (Cf E. de Barthélémy, ouvrage cité, et L. Le Clert, Armorial historique de l'Aube, Troyes, 1911). Enfin 54-15, le blason situé





à droite du lecteur, sur la taque datée de 1648, est celui de la famille Clozier (E. de Barthélémy, ouvrage cité) ».

De M. Chartier (Fresnoy-le-Château - 10).

« Vos deux numéros sont extrêmement intéressants. Toutefois, ils ne concernent que des plaques aristocratiques, ecclésiastiques, bourgeoises et « intellectuelles ».

Il y a toute une fabrication populaire qui a échappé aux auteurs. Il existe une série de plaques concernant la vie du peuple paysan, le métier et la guerre, d'où les plaques « guerrières » et les plaques « professionnelles ».

Je possède une plaque de cheminée représentant un cheval qui tire une charrette portant une comporte de vigneron. Je possède une plaque représentant un atelier de menuisier, une autre représentant un turco chargeant à la baïonnette. Je connais une plaque représentant un zouave blessé.

Il serait bon de faire un essai de synthèse. Je rêve peut-être, mais il ne me

semble pas impossible qu'il y ait une liaison entre la girouette orgueilleuse, la plaque de cheminée et les chenets (dont vous ne parlez-pas) ».

#### Valeur des plaques.

Certains de nos correspondants insistent pour que nous consentions à estimer la valeur des plaques qu'ils possèdent. Il ne nous est pas possible d'accéder à leur demande parce que nous ne sommes guère compétents pour ce genre de travail. Certains d'entre nous le seraient-ils que nous nous refuserions à empiéter sur un terrain qui n'est pas le nôtre mais celui des antiquaires et des commissaires priseurs. Que nos amis veuillent bien nous comprendre et nous pardonner.

#### Pour conclure.

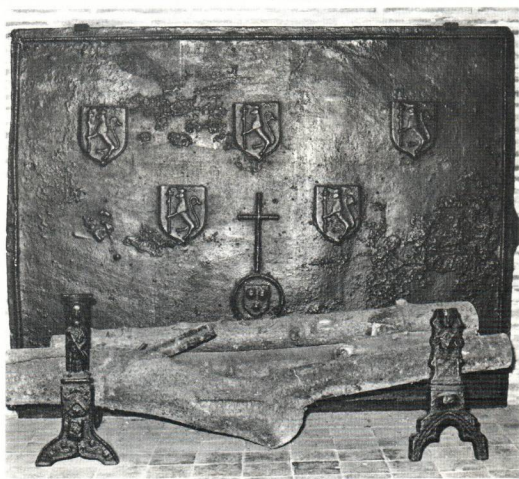
Notre modeste étude a donc eu le mérite de sensibiliser nos amis à ce bel aspect de notre civilisation traditionnelle que sont les plaques de cheminée.

Combien de fois nous a-t-on avoué avoir levé le nez vers le faitage de nos toitures parce qu'on avait lu le n° 27 de notre Revue sur les Girouettes. Peut-être les abaisserons-nous maintenant avec plus de curiosité sur les taques qui garnissent les cheminées.

Elles en valent la peine.

J. Daunay.







Sauf mention particulière, toutes les taques présentées dans cet article, appartiennent à la collection des Musées de Troyes et ont été photographiées avec l'aimable autorisation de M. Sainte-Marie, Conservateur des Musées.

# EXPOSITION



Le Cordier en tilleul, Exposition de la Safac à la Maison du Parc de la Forêt d'Orient en juillet 77.



## Quelques compliments à l'occasion du renouvellement des réabonnements :

- Mon réabonnement à votre très intéressante revue. Troyes-10.
- Tous mes remerciements et encouragements à toute votre équipe. Toulon-13.
- Votre revue... toujours aussi appréciée. Reims-51.
- Mes félicitations pour votre efficace ténacité. Froncles-52.
- Je vous félicite pour la qualité de votre revue et lui souhaite longue vie. St Denis en Val-45.
- J'ai pris beaucoup de plaisir à lire et à voir le dernier numéro de Folklore de Champagne. Contenant et contenu sont excellents. Regniowez-08.
- En vous félicitant pour la grande qualité de votre revue qui intéresse beaucoup de Poitevins. Neuville de Poitou-86.
- J'ai eu connaissance des numéros 39 et 42 de votre revue qui sont des documents vraiment admirables. Montreuil-93.
- Félicitations pour votre beau numéro sur les taques. Melun-77.
- Avec mes vifs compliments pour la valeur et la haute tenue scientifique de votre bulletin. Tours-37.
- Compliments à l'équipe rédactionnelle. Romilly-sur-Seine-10.

## Saint Paul, patron des cordiers

« Citant P. Sébillot, vous dites que saint Paul est le patron des cordiers (ce qui est exact) mais la pittoresque explication que donne le marquis de Paulmy de cet auguste patronage est fautive. En effet, saint Paul a été terrassé sur le chemin de Damas où il allait persécuter les chrétiens. Converti par la voix du Christ, il ne retourna pas à Jérusalem, son point de départ mais poursuivit, aveugle, son chemin vers la capitale de la Syrie où il commença à prêcher Jésus qu'il avait persécuté.

L'explication véritable est beaucoup plus simple. Pour raviver mes souvenirs j'ai pris le volume de Daniel Rops « L'Eglise des Apôtres et des Martyrs » et j'y ai lu ceci : « Le métier qu'on lui verra pratiquer (à saint Paul) au cours de sa vie missionnaire pour subvenir de ses mains à ses besoins, était-il celui de son père ? Un skenopoios, un tabernacularius, cela pourrait être soit un tisserand d'étoffes pour tentes, soit un tailleur de tentes, de toute façon un homme de métier assez humble de cardoir ou de ciseaux ».

Donc, saint Paul, comme saint Crépin, saint Come et beaucoup de saints protecteurs de confréries, a exercé le métier des artisans qu'il protégeait ».

Jean Champart. Romilly-sur-Seine.

## Dons à la Safac

- De M. Michel Henry. Un hotteret, un peson, une bouchère ou **écosselle**, une casse.
- De Mlle Masselin à La Villeneuve-au-Chêne. Copie d'un inventaire après décès. Avril 1881.
- De M. Chapelain Roger à Villemoyenne. Un **chargeou**.

— De M. Paul Mailly à Brévonnes. Des outils de cordonnier.

— De M. William Breley à Piney. Le harnachement d'un cheval.

Nous remercions sincèrement les donateurs ainsi que les adhérents qui, régulièrement, nous les font connaître et nous mettent en relations avec eux.

De Mme Verstraedt à Rumilly. Un biberon Robert.

De M. Métry Roger à Rumilly. Une faux, une faucille.

De M. et Mme Bargeux à Chalette. Un cuveau à lessive et son trépiéd, râteau de moisson, baratte, « éliches ».

De M. Favard à Forcey. Eléments de manches de couteaux. Marteau et pince de forge de coutelier.

## Documents découpés dans les journaux

Quand vous envoyez à la Safac un document que vous avez découpé dans un quotidien, n'oubliez pas d'indiquer : le nom du journal, la date de parution de l'article ou de la photo en question.

Cette référence nous permettra de prendre contact avec la direction du journal pour obtenir, si besoin, l'autorisation d'utiliser ce document.

## La guerre 1914-1918

Vous connaissez Jules Ruelle, dont vous avez lu : « Val perdu, souvenirs de Jeunesse » dans le n° 29 de notre Revue.

Si vous avez aimé son style simple et direct. Si vous avez apprécié la façon dont il conte ses souvenirs. Vous aimerez encore (dans un tout autre genre) revivre avec lui, les peines, les fatigues, les espoirs et les rancœurs d'un soldat de la classe 15.

La guerre vue au jour le jour par quelqu'un qui l'a subie, voilà ce que nous offre l'auteur. Une vie de soldat qui fait consciencieusement son devoir, mais qui se désole d'avoir à le faire sans comprendre.

Une suite d'actions toutes simples qui témoignent en même temps du patriotisme de l'auteur et de la répulsion qu'il éprouve pour la guerre destructrice et stupide.

60 pages roénotypées (franco) 8 francs.

## Expositions

Outre l'apport de MM. Jay et Clérin de Villeneuve-au-Chemin, Borgniet de St-Parres-lès-Vauds, nous avons obtenu l'aide de M. Lucien Millot, ancien bourellier à Brévonnes. Ils nous ont permis de réaliser une exposition de qualité à la Maison du Parc Naturel à la Forêt d'Orient (10220 Piney), ainsi que d'autres expositions. « Le cordier en tilleul » (Toujours à la Maison du Parc) grâce à l'amabilité de MM. Guyot et Clément, de Piney. « Le sabotier » à la salle des fêtes de Giffaumont (Lac du Der-51).

M. William Breley, de Piney, nous a offert tout un harnachement du cheval qui, lorsque nous aurons pu le remettre en état, nous sera d'un précieux secours.

Que tous les amis qui aident ainsi notre Association reçoivent l'expression de notre gratitude. Il faut que l'on sache que c'est grâce à eux que nous pouvons beaucoup.

#### Sur le bord des rivières

M. A. Chartier (Fresnoy-10) nous envoie le croquis d'une planche à laver-agenouilloir utilisée en région lyonnaise sur rivière à bords caillouteux en pente douce.

Nous retrouvons là le **géyeu** ou **bveu** que connaissent nos laveuses des rives d'Aube ou de Seine (Folk. Ch. 49.10). Nous pensons que cet instrument était employé pour recevoir la «boîte à laver» garnie de paille dans laquelle s'agenouillait la lavandière. Celle-ci manipulait son linge sur la planche inclinée qui se trouvait devant elle.

#### Enseignes peintes

M. A. Chartier offre à nos lecteurs une voie de recherches qui est celle des enseignes peintes (Biscuit LU, chocolat Menier) « documents, dit-il, à fixer sur la pellicule ». Et nous ajouterons : pendant qu'il en est temps encore, avant qu'on ne les fasse disparaître.

Ce serait pour la Safac de précieuses illustrations pour le dossier qu'elle doit prochainement éditer sur la publicité.

Et M. Chartier de préciser : « Distinguer les enseignes uniques peintes à la main et les enseignes au pochoir (LU, Menier). Autres recherches : affiches sur zinc (Alcyon, Automoto, Kub...)

#### Lavares

« Quand on voit le sort réservé au lavoire de Renault-10 par un G.M.C., il serait prudent de photographier tous les lavares existants et inutilisés, en particulier, parce que les plus fragiles, les lavares à treuils et chaînes.

Nous avons déjà lancé cet appel. Des amis de Haute-Marne (Champagne ancienne et Maisons Paysannes de France) ont commencé ce recensement dans leur secteur.

#### PERMANENT

##### A nos lecteurs

1) Votre avis sur le présent bulletin. Vos observations. Des documents complémentaires.

2) L'avez-vous fait connaître à l'un de vos amis. Lui avez-vous conseillé de s'abonner ?

#### ATTENTION

Il sera bientôt trop tard pour acquérir les numéros suivants qui s'épuisent rapidement.

9 - Carnavals aubois.

16 - Blancs bonnets.

19 - Tuiles et tuiliers.

21 b - Fiches costumes.

38 - Le charbonnier.

40 - Chante ma Champagne.

D'autres bulletins manquent complètement, bien qu'ils soient marqués disponibles sur notre dernier tarif. Ce sont :

12 - Toquets et toquets.

18 - Lampe à huile.

39 - Maisons rurales.

41 - Plantes pour guérir.

Inutile donc de nous les demander.

#### GRAND MERCI

##### A NOS MEMBRES BIENFAITEURS

Comme chaque année, plusieurs de nos membres ont accepté de verser à la Safac la somme de cent francs.

Qu'ils veuillent bien nous excuser de ne pas toujours accuser réception de cette participation financière à la vie de notre Association. Mais qu'ils acceptent notre gratitude en échange de la marque de confiance qu'ils nous témoignent.

**Revue d'histoire de la pharmacie**

Paris. Juin 1977

Dans ce n° 233 de juin 1977, M. Julien présente nos bulletins 41 : Plantes pour guérir, 32 : Eaux merveilleuses, et 43 : Saint-Hubert et la rage. Il y reprend en particulier l'analyse qu'a faite notre conseiller technique sur le « cas » de Saint-Hubert, thaumaturge. (43-9)

**Les cahiers haut-marnais**Chaumont. 3<sup>e</sup> trimestre 1977

Dans lequel continue le recensement des bâtons de confrérie en Haute-Marne.

**Aguiaine**

Grandjean. Septembre, octobre 1977

Dans ce bulletin, Raoul Coutin évoque d'anciens outils. La « guignette » qui permet d'écharbonner et qu'il ne faut pas confondre avec une autre « guignette » dont se servaient les chercheurs de « cagouilles ». (En Champagne, chercher les escargots en hiver se dit : « aller à la bossote ».

L'auteur présente encore la serpe à couper les « riotés » (ou liens de bois) ainsi que la serpe « taillesse », dont le dos porte « une croissance dorsale destinée à effectuer la taille difficile des sarments issus du bas du cep et de tous ceux qu'on ne pouvait atteindre aisément ».

Il cite le plantoir, la faucille et les forces, qu'il a retrouvées gravées sur des stèles antiques.

Jean Drilleau y parle (trop rapidement à notre gré) du charron.

**Lemouzi**

Tulle. Été 1977

Numéro spécial, dont la première page de couverture se présente en quadri-chromie.

Au sommaire. Gérard Gonfroy. Contes populaires. Petit-Jean. Antoinette Cougnoux. Le cha-taignier dans la tradition populaire.

**Evocations**

Crémieu. Mai-juin 1977

P. Malet. Le journal de Messire Jubié, curé de Saint-Barthélemy-d'Egabuse. Ch. Talon. Quelques noms patois de l'eau courante et stagnante relatifs à la Bresse, à la Dombes et au Bas-Dauphiné.

**Maisons paysannes de France**Issy-les-Moulinaux. 3<sup>e</sup> trimestre 1977

À lire, comme à l'habitude, de la première à la dernière page, sans sauter une ligne.

On y parle des maisons de Charente-Maritime, des murs en pisé, de la restauration d'un jardin et de la connaissance de la forêt.

**Ethnologie**Limoges. 1<sup>er</sup> semestre 1974

Le bulletin de la Société d'ethnographie du Limousin et de la Marche prend un nouveau titre en même temps qu'une nouvelle dimension. Elle s'annonce comme Revue d'ethnologie et d'ethnoécologie des pays occitans. Elle « ne se bornera pas à enregistrer et à conserver... elle saura, le cas échéant, encourager la prise de conscience des identités culturelles, s'engager en faveur de la sauvegarde des valeurs humaines essentielles que ne respecte pas toujours la société technicienne de consommation et de profit ».

Au sommaire de ce numéro un, dont la première de couverture est en couleurs, Pierre Boulanger. Les bien meubles d'une ferme confortaise au XIX<sup>e</sup> siècle. Maurice Robert. Les maisons paysannes en Limousin. Joël Plaisance. Le culte de saint Roch au Moutier d'Ahun.

**Folklore**

Carcassonne. Été 1977

J.L. Lagarde. Carnaval. Abbé. J. Courieus. Sobriquets relevés dans le Compois de 1718. L. Vives. A propos de cloches.

**J. Morlaud et Joël Plaisance**

Le loup, hier, en Limousin. F.O.L. Hte Vienne

Cette plaquette dactylographiée et multigraphiée représente une enquête menée par les deux auteurs, à la suite d'un stage au cours duquel ils décidèrent de « poursuivre la trace du loup à travers la mémoire et le langage de ceux qui en avaient entendu parler et même vu ».

Un dossier complet et fort intéressant.

**En souscription**

Dans les travaux du Comité de Folklore Champenois doit paraître : « L'habitation rurale en Champagne ».

Ce volume proposera dix études allant de « l'habitation rurale dans le Châlonais » à « la maison du berger communal à Marcilly Hte Marne », en passant par « l'habitation à Cheminon » « La ferme

à porte-rue » « Le bâtiment abritant le manège » etc... traitées par différents auteurs.

Il sera illustré d'une soixantaine de photographies et présentera des types de maisons et des détails peu connus.

En souscription : 35 francs l'exemplaire, port en plus.

Comité de Folklore Champenois. C.C.P. 26 37 S Châlons.



